

POSSIBILITÉS D'EMPLOI

La Commission de témoignage et réconciliation du Canada procède actuellement au recrutement de sept agents de liaison régionaux pour les bureaux suivants : Edmonton, Vancouver, Winnipeg, Yellowknife, Thunder Bay, Montréal et Saskatoon.

Les objectifs principaux de la Commission sont de reconnaître, de sensibiliser et d'éduquer la population au sujet des pensionnats, des répercussions et des séquelles qui en découlent; de sensibiliser le public au régime des pensionnats indiens et à ses répercussions; d'offrir une approche globale adaptée culturellement aux anciens élèves ainsi qu'à leurs familles et communautés pour qu'ils puissent s'adresser à la Commission en toute confiance; d'organiser des événements nationaux et communautaires pour expliquer ce qui s'est passé et favoriser la réconciliation des parties et la guérison des victimes, notamment en consignation de leurs déclarations; de créer un centre national de recherche permanent.

Pour participer à ce travail et à l'établissement des bureaux de liaison régionaux, la Commission souhaite embaucher sept personnes qui joueront un rôle clé à titre d'agent de liaison régional dans ces nouveaux postes.

Ces postes présenteront de l'intérêt pour ceux ou celles qui ont la capacité manifeste de coordonner les communications et de faciliter la circulation de l'information entre organismes, collectivités et particuliers. Les titulaires devront élaborer des stratégies, des options et des approches visant à accroître l'approche communautaire et à promouvoir le dialogue au nom de la Commission. Ils seront chargés d'assurer qu'il existe, dans les régions, des cadres de fonctionnement pour communiquer avec les victimes, leurs familles et les collectivités touchées, ainsi qu'avec l'ancien personnel des pensionnats, et les représentants des gouvernements et du clergé. Ils devront travailler en collaboration avec les bureaux principaux de la Commission, les collectivités et d'autres organismes dans la planification d'événements nationaux et communautaires.

Les agents de liaison régionaux participeront, directement et indirectement, à la coordination d'activités de consignation de déclarations dans leur région.

Toute personne faisant une demande pour le poste d'agent de liaison régional doit être capable de travailler dans des situations très émotives, complexes et possiblement éprouvantes. Les candidats à ce poste doivent faire preuve de sensibilité culturelle et politique accrue, de compassion et d'humanité dans le cadre de leur travail.

L'exigence linguistique visant le poste d'agent de liaison régional à Montréal précise que la connaissance de l'anglais et du français est essentielle. En ce qui concerne les autres postes, l'anglais est essentiel.

Pour que leur candidature soit examinée, les candidats doivent soumettre leur demande en ligne à l'adresse Internet www.emplois.gc.ca.

Nota : Dans le cadre du processus, nous accepteront les demandes d'emploi sur papier (envoyées par la poste, par télécopie, etc.) SEULEMENT pour les personnes qui : 1) résident dans des régions éloignées où l'accès à Internet n'est pas fiable, ou 2) ont un handicap les empêchant de postuler en ligne.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et votre lettre d'accompagnement par la poste à : Commission de la fonction publique du Canada; Objet : numéro de référence SHC10J-006858-00913; 320, rue Donald, pièce 100; Winnipeg (Manitoba) R3B 2H3. Les demandes doivent être postées au plus tard le 5 juillet 2010.